

Département de la **SOMME**
 Arrondissement d'**AMIENS**
 Canton d'**AILLY SUR NOYE**
SISCO de l'Avre et de la Noye

Compte-Rendu du Conseil Syndical du 13 Avril 2021 à GUYENCOURT :

Présents :

Commune de Cottenchy : M^r Jérémy GAWLIK et M^{me} Béatrice BRIAULT
 Commune de Dommartin : Mesdames Christine MORELLE et Fabienne PERONNET
 Commune de Fouencamps : M^r Yves-Robert LECONTE
 Commune de Guyencourt : Madame Monique BLIN et Annie FOUGERAY
 Commune de Remiencourt : M^r Pascal TONNELIER et M^{me} Carole GILSON

Représenté(es) :

Commune de Fouencamps : M^{me} Sylvie MONTIGNY par M^r Yves-Robert LECONTE

Secrétaire de séance : M^{me} Fabienne PERONNET

ORDRE DU JOUR :

- **Tarifs cantine et garderie,**
- **Quotes-parts communales,**
- **Approbation du Budget Primitif 2021,**
- **Questions diverses**

Secrétariat du SISCO :

M^{me} Fabienne PERONNET, Maire de DOMMARTIN, informe les membres du SISCO sur le changement de l'agent administratif de DOMMARTIN en mettant fin à la convention de la Mise à disposition de la CCALN.

Les membres présents sont d'accord pour effectuer le changement pour le secrétariat du SISCO.

Délibération 09.2021 : Quotes parts communales 2021

Madame la Présidente, présente, expose et propose aux membres du SISCO la répartition par commune pour 2021 compte tenu des dépenses 2020.

QUOTES-PARTS COMMUNALES 2021				
COMMUNES	Fonct. Cantine	Fonct. Écoles	Coopérat. Scolaires	TOTAL
COTTENCHY	10 379.48 €	855.74 €	1 146 €	12 381.22 €
DOMMARTIN	9 168.00 €	404.74 €	698 €	10 270.73 €
FOUENCAMPS	2 873.35 €	2 970.40 €	412 €	6 255.75 €
GUYENCOURT	2 551.21 €	-2 695.54 €	366 €	221.67 €
REMIENCOURT	3 841.51 €	-1 663.35 €	342 €	2 160.16 €
TOTAL	28 453.54 €	- 128.01€	2 964 €	31 289.53 €

Après délibération, les membres du SISCO acceptent la répartition par commune pour 2021.

Délibération 10.2021 : Approbation du Budget Primitif 2021

Madame la Présidente, présente au Comité Syndical du SISCO de l'Avre et de la Noye le budget primitif 2021 du « SISCO ». Il peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	71 776.45 €	8 500.00 €
RECETTES	71 776.45 €	8 933.27 €

Le Comité Syndical du SISCO de l'Avre et de la Noye, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE

↳ **d'approuver** le budget primitif 2021 du SISCO comme ci-dessus présenté.

Délibération 11.2021 : Présentation et discussion sur la proposition de subvention d'état

M^{me} la présidente informe les membres du bureau que les enseignantes du RPI, ont transmis leurs besoins en nature de dotation numérique, à savoir :

- ↳ 1 TBI pour l'école de Guyencourt (non dotée),
- ↳ 10 tablettes pour l'ensemble des écoles.

La présidente, M^{me} Christine MORELLE a pris contact auprès du conseiller pédagogique, chargé de l'informatique, de la circonscription de Montdidier.

Celui-ci a fourni des conseils d'achats et a contacté Somme Numérique (dont le SISCO est adhérent) pour fournir des devis.

2 projets sont donc proposés :

➤ Projet de Guyencourt :

1 TBI + PC de pilotage + installation et mise en fonctionnement

Le projet est estimé à 3 576 € TTC, subventionnée à hauteur de 2 450 € + « pack office service » à 178.80 €, subventionné à 75 €.

➤ Projet de Dommartin :

10 tablettes

Le projet est estimé à 4 182 € TTC, subventionnée à hauteur de 2 450 € + logiciels MDM (10) = 550 € subventionné pour 240 €.

Après délibération, les membres du bureau acceptent à l'unanimité des membres présents ces 2 projets qui seront intégrés au budget 2021 en section d'investissement.

Tarifs cantine et garderie :

Groupe de travail pour l'élaboration d'un document d'enquête à destination des parents.

Ce document permettra de recenser leurs besoins et d'estimer le montant des nouveaux tarifs pour la rentrée 2021/2022.

Proposition des tarifs cantine et garderie :

Garderie du Matin : 2 tranches 7h15 à 8h = 1.50 €
8h05 à 8h45 = 1.50 €

Garderie du Soir : 2 tranches 16h45 à 18h = 2.50 € (activité + aide aux devoirs)
18h à 19h = 2 €

Garderie du Matin et du Soir : ? (4 € ou 5 €)

Pour information : états de présence sur Janvier

Matin : 45 min et moins = 54 enfants
plus de 45 min = 55 enfants

Soir : 1h15 et moins = 58 enfants
plus de 1h15 = 30 enfants

Matin et Soir : 18 enfants

Cantine : 4 tranches (calendriers sur revenu imposable par part) envisagées

PROJET de tarifs = non définis définitivement

Inférieur à 5 500 € : 1 € ou 2 € (si subvention)

5 500 € à 12 999 € : 3.50 €

13 000 € à 19 999 € = 4.30 € (prix actuel)

Plus de 20 000 € = 5 €

Remarque = l'enquête envoyée aux parents ne fait pas apparaître ce projet de tarifs.

Enquête du mois de mai : cela dépendra des réponses en fonction des tranches.

Il restera à revoir le règlement intérieur : il sera soumis au vote du SISCO.

Les fiches d'impôts des parents devront rester dans les Mairies (confidentialité).

Documents envoyés par mail aux institutrices puis aux parents.

Pour la rentrée un courrier d'information sur les activités proposées aux enfants pendant la garderie du soir sera envoyé.

Nous recherchons des bénévoles pour l'aide aux devoirs.

Aide aux devoirs : 17h à 17h45 : grands

17h à 17h30 : petits

17h-18h15 : activités + structurées et programmées à l'avance.

Exemple : jeux sportifs (grand) sur terrain de sports
jeux de société
activité manuelle

Maurine a commencé à faire un planning.

La séance est levée à 20h15

La Présidente,
Christine MORELLE